

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tours, le 18 mai 2022

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT DE LA CITÉ ÉDUCATIVE POUR LE QUARTIER DU SANITAS LE MERCREDI 18 MAI 2022

Marie Lajus, préfète d'Indre et Loire, Katia Beguin, rectrice de l'académie d'Orléans-Tours et Emmanuel Denis, Maire de Tours ont signé la convention de partenariat de la Cité éducative pour le quartier du Sanitas, au collège Michelet, le mercredi 18 mai 2022, en présence de partenaires institutionnels, associatifs et de parents d'élèves.

Il s'agissait ici de formaliser l'engagement des parties prenantes de ce programme ambitieux, piloté conjointement par la Ville de Tours, l'Éducation Nationale et la Préfecture d'Indre et Loire à travers une convention-cadre triennale affirmant les axes stratégiques de la Cité éducative, le plan d'actions ainsi que ses modalités d'organisation et de financement.

Les parties s'engagent pour une durée de 3 ans, jusqu'au 31 décembre 2024.

Après des démarches de candidature entreprises par la Ville de Tours à l'automne 2020, renforcées par un travail partenarial en 2021, l'annonce de la labellisation Cité Educative pour le quartier du Sanitas a été faite par le gouvernement lors du Comité interministériel des Villes du 29 janvier 2022. Au total, 200 territoires au niveau national sont à ce jour labellisés. L'État a accordé une enveloppe budgétaire annuelle de 345 000 €, soit 1 035 000 € pour 3 ans, à laquelle s'ajoute une participation de la Ville de Tours à hauteur de 113.000 € en 2022.

Les Cités éducatives sont des territoires qui s'organisent pour répondre collectivement à un défi éducatif d'ampleur : contrer les logiques de ségrégation et de décrochage à l'œuvre dans les grands quartiers à mixité sociale limitée. Elles visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants et des jeunes, de 0 à 25 ans et s'inscrivent dans une histoire, celle des Politiques Éducatives Locales. Elles consistent en une grande alliance des acteurs éducatifs travaillant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : services de l'État, collectivités, associations, habitants.

Contact presse

**Service départemental
de la communication interministérielle**
Emerentia FOUQUET / Coralie LELOUP
Tél. : 02 47 33 10 05 / 02 47 33 10 06
Mél : pref-relations-presse@indre-et-loire.gouv.fr
15, rue Bernard Palissy 37925 Tours Cedex 9

Éducation nationale, direction académique d'Indre-et-Loire
Aurélié Moretti
Cabinet de monsieur l'Inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire
Tél. : 02 47 60 77 58
Mél : webmestre.ia37@ac-orleans-tours.fr
twitter: @dsden37 et @ac-orleans-tours.fr

Ville de Tours
Clément HEBRAL
Tél. : 06 40 21 46 93
Mél : c.hebral@ville-tours.fr
1 à 3 rue des Minimes 37000 Tours

L'ambition des Cités éducatives n'est pas d'être un dispositif de plus mais l'occasion de mieux coordonner les dispositifs existants, de renforcer ceux qui démontrent un impact positif et d'innover pour aller plus loin. Il s'agit de dépasser les segmentations, de faciliter le partage d'une connaissance commune du territoire, autour de projets concrets, afin d'innover et d'aller plus loin. Les projets de reconfiguration, de modernisation et d'ouverture à l'œuvre dans le quartier, dans le cadre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine, sont un levier majeur dans le cadre de la Cité Éducative du Sanitas.

L'enjeu est de pouvoir ainsi accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie, articulant l'école avec son territoire et ses ressources et confortant la place des parents et de leurs enfants dans cette dynamique.

La Cité Éducative du Sanitas a placé l'égalité filles-garçons en axe transversal.

Les trois partenaires institutionnels (Ville, Éducation nationale, Préfecture) se sont accordés sur des objectifs stratégiques, venant étayer les piliers définis au niveau national (Conforter le rôle de l'école, Promouvoir la continuité éducative, Ouvrir le champ des possibles) :

- Favoriser une réelle mixité sociale sur toute la scolarité obligatoire
- Améliorer le bien-être et la prévention santé en direction des 0-25 ans
- Consolider les apprentissages scolaires
- Soutenir l'exercice de la parentalité
- Enrichir l'offre culturelle, artistique, scientifique et sportive
- Garantir les mêmes droits et les mêmes opportunités aux filles et aux garçons
- Solidifier les parcours, de la petite enfance jusqu'à l'insertion des jeunes adultes

À partir de ces objectifs, un plan d'action prévisionnel a été mis en place pour 2022. Chaque année, cette annexe à la convention-cadre sera actualisée, ainsi que le plan de financement associé.

Fruit d'une démarche collaborative, la Cité éducative prévoit une gouvernance tripartite à chacun de ses niveaux : comité de pilotage, comité opérationnel et comité technique.

En outre, la Cité éducative du Sanitas s'appuiera sur des instances existantes liées au Projet social de territoire du Sanitas, notamment les groupes thématiques associant des partenaires associatifs et institutionnels (Centre social, opérateur périscolaire, CAF, Conseil départemental...). Ces instances seront au service les unes des autres dans un objectif de coopération et de co-construction de projets. Deux cheffes de projet opérationnel, interlocutrices privilégiées des partenaires, animent localement la démarche.

Des appels à projets seront lancés avant la fin mai pour permettre aux structures associatives, aux établissements scolaires et aux collectivités de proposer des actions. Les modalités de dépôt et d'instruction des projets se feront « au fil de l'eau ». Les fiches action seront instruites conjointement par la Direction Académique, la Préfecture d'Indre et Loire et la Ville de Tours.

Contacts presse

**Service départemental
de la communication interministérielle**
Emerentia FOUQUET / Coralie LELOUP
Tél. : 02 47 33 10 05 / 02 47 33 10 06
Mél : pref-relations-presse@indre-et-loire.gouv.fr
15, rue Bernard Palissy 37925 Tours Cedex 9

Éducation nationale, direction académique d'Indre-et-Loire
Aurélié Moretti
Cabinet de monsieur l'Inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire
Tél. : 02 47 60 77 58
Mél : webmestre.ia37@ac-orleans-tours.fr
twitter: @dsden37 et @ac-orleans-tours.fr

Ville de Tours
Clément HEBRAL
Tél. : 06 40 21 46 93
Mél : c.hebral@ville-tours.fr
1 à 3 rue des Minimes 37000 Tours